

Fiche signalétique

Projet de prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain
entre les boulevards Lebourgneuf et Bastien

Le boulevard Robert - Bourassa (inauguration le 4 novembre 2006)

Le décret fixant les conditions de réalisation du projet, approuvé par le Conseil des ministres, et l'autorisation gouvernementale (CAR) ont été délivrés le 27 avril 2005

Maître d'œuvre :

Ministère des Transports

Promoteurs du projet :

Ministère des Transports et Ville de Québec

Tronçon entre

Lebourgneuf et Chauveau



Distance :

2,35 km

Vitesse maximum :

70 km/h jusqu'au boulevard La Morille et
50 km/h par la suite

Début du chantier :

4 juillet 2005

Fin prévue du chantier :

juin 2007

Entrepreneur :

Les Excavations Lafontaine inc.

Mandataires :

- *chaussée* : Consortium Roche/SNC-Lavallin
- *structures* : Consortium CIMA/Dessau-Soprin
- *architecture et environnement* : Pluram et Écogénie
- *assurance qualité* : Inspec-sol

Coûts initiaux prévus :

30,4 M\$ (dont 6,4 M\$ par la Ville)

Coûts finaux prévus :

*37,1 M\$ (dont 8,4 M\$ par la Ville)

Après les travaux, entretien sous la responsabilité du
Ministère des Transports.

(à l'exception des trottoirs, éclairage, piste cyclable, feux de
circulation et aménagement paysager)

Tronçon entre

Chauveau et Bastien



Distance :

1,9 km

Vitesse maximum :

50 km/h

Début du chantier :

17 octobre 2005

Fin prévue du chantier :

juin 2007

Entrepreneur :

Charles-Auguste Fortier inc.

Mandataires :

- *chaussée* : Consortium Roche/SNC-Lavallin
- *architecture et environnement* : Pluram et Écogénie
- *assurance qualité* : Technisol

Coûts initiaux prévus :

16,9 M\$ (100 % à la Ville)

Coûts finaux prévus :

*18,9 M\$ (100 % à la Ville)

Après les travaux, entretien sous la responsabilité de la
Ville de Québec.

Coût total :

56 M\$ dont 27,3 M\$ par la Ville

près de 8 % des coûts du projet ont été investis à des fins environnementales

*Quatre raisons principales peuvent expliquer cet écart :

- la hausse des coûts de matériaux (acier, bitume, éclairage et feux de circulation)
- la hausse des coûts de déplacement des lignes électriques (Trans-Énergie) et leur mise aux normes aux frais des promoteurs
- l'allongement de la zone des travaux d'urbanisation sur l'avenue Chauveau
- exigences environnementales (exemple : tunnel piétonnier, marais, bassins de rétention, etc.)

boulevard Bastien

Carrefour des Rivières

boulevard Johnny-Parent

avenue Chauveau

rue de la Belle-Arrivée

boulevard La Morille

boulevard Lebourgneuf

MAXIMUM
50

MAXIMUM
50

MAXIMUM
70

- 1- Écran sonore en blocs de granit
- 2- Butte plantée
- 3- Marais avec sentier et passerelle
- 4- Bassin de rétention
- 5- Bassin de rétention
- 6- Butte anti-bruit
- 7- Bassin de rétention
- 8- Pont de la rivière du Berger
- 9- Parc de l'Escarpement
- 10- Portique : passage piétonnier
- 11- Bassin de rétention
- 12- Bassin de rétention
- 13- Ponceau et passage pour la petite faune
- 14- Tunnel piétons et cyclistes



Transports
Québec



Transports
Québec